



Au cœur des Aturins

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n° 15 - Avril / Mai / Juin 2018

Aire sur l'Adour



Commerce et économie
Un nouveau dynamique

p. 8

Budget 2018 :
Gestion rigoureuse
et investissements
p. 6

Fêtes patronales :
Quatre jours de festivités
avec le Comité des Fêtes
p. 13



Retour en images sur...

13 au 23 mars

Exposition sur les institutions

Cent-trente-cinq écoliers aturins (ainsi que des lycéens de Jean d'Arcet) sont venus découvrir, à l'Hôtel de Ville, l'exposition sur les institutions locales, nationales et européennes, proposée par le service Patrimoine de la Ville et l'Association Des Anciens Maires et Adjointes des Landes, à l'image des élèves de CM2 de l'école publique du Mas.



6 et 7 avril

Forum de l'emploi, des métiers et des jobs d'été

Pour sa troisième édition, le Forum s'est tenu sur deux journées et s'est ouvert plus largement à l'emploi. Préoccupation majeure de la Municipalité, celle-ci a mis en place ce Forum pour faire se rencontrer des jeunes (diplômés ou non) avec des entreprises (près d'une trentaine cette année) afin qu'ils puissent s'orienter, trouver un emploi ou un job d'été.



19 mars, 29 avril et 8 mai

CMEJ : devoir de mémoire

Lors des cérémonies du Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, du Souvenir de la Déportation et de la Victoire de 1945, tout comme la Municipalité et les associations patriotiques, le Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes a déposé une gerbe : un bel exemple.



20 mars, 5 avril et 3 mai

Conférences patrimoine

Le succès est toujours au rendez-vous pour les conférences du service patrimoine de la Ville et l'Université de Pau. Belles affluences pour "Jules César, de l'Histoire à la fiction", "Joseph Peyré, le rond de sable fatal" et "C'est l'histoire d'une pomme de terre".



19 avril et 28 mai

Les dangers de l'Internet auprès des enfants

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville, la Police Municipale, la Gendarmerie Nationale et l'Association d'aide aux victimes ont organisé des ateliers de sensibilisation aux dangers de l'Internet auprès des enfants du centre de loisirs et des élèves de l'école publique du Mas et de l'école privée Saint-Joseph.



25 avril, 2 mai et 3 juin

Visites éco-citoyennes

Le service municipal des Espaces verts et naturels a réalisé, dans le cadre de "Printemps des Landes", la visite du lac du Brousseau et la sortie Abeilles et Tortues (avec l'Institution Adour) et dans le cadre de "Rendez-vous aux jardins" la visite du Jardin du Grillon.



2 au 19 mai

"Mestade au fil du temps"

Quartier singulier d'Aire sur l'Adour, Mestade a eu droit aux honneurs d'une exposition au sein de la Médiathèque d'Aire sur l'Adour. Photographies anciennes et actuelles, plans, biographies... étaient présentés aux visiteurs et leurs permettaient de (re)découvrir les évolutions de ce quartier. La Ville a, entre autre, prêté le tableau d'un "Suisse", personnel qui naguère gardait les cathédrales, peint par M^{lle} SARRADE.



Sommaire

EN BREF page 4

CONSEILS MUNICIPAUX page 5

NUMEROS UTILES page 5

DOSSIER pages 6 et 7
Le budget 2018

DOSSIER pages 8 à 10
Commerce et économie
Un renouveau dynamique

POINT SUR LES TRAVAUX... page 11

VIE ASSOCIATIVE page 12
Le Comité des Fêtes

VILLE FESTIVE page 13
Les Fêtes patronales

ETAT-CIVIL page 14

EXPRESSION POLITIQUE page 14

AGENDA page 15

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave
Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie
Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour
Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention
Imprimeur : Castay (labellisé Imprim'Vert)
Distribution : La Poste
Dépôt Légal à parution
Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.

Chères Aturines, Chers Aturins,

Notre ville se transforme et nous en sommes tous les témoins et les acteurs ! Des entreprises croissent, des commerces ouvrent, des enseignes internationales s'installent : l'économie et le commerce aturins se portent bien.

Soutenus et accompagnés par la Municipalité et les services de la Ville, ils sont source d'une dynamique aturine retrouvée.

Les commerces sont vecteurs de l'attractivité d'une commune tout comme les services et l'animation. La Municipalité n'a de cesse de renforcer les services publics et bientôt la construction de la future piscine couverte viendra les compléter en répondant aux attentes de tous. Notre ville est festive et animée, les Fêtes patronales qui s'annoncent le prouvent grâce à l'implication du Comité des Fêtes soutenu par la Ville.

Après la présentation des excellents résultats financiers de 2017, voici venu le budget pour 2018.

Depuis notre arrivée en 2014, nous nous imposons à stabiliser nos dépenses de fonctionnement, diminuer l'endettement (sans augmenter notre fiscalité) et investir pour les Aturins et l'avenir. Ces trois fondamentaux d'une gestion saine et maîtrisée nous permettent de préserver un service public de qualité et d'avoir une dynamique d'investissements d'avenir réalistes.

La ville de demain prend forme à Aire sur l'Adour avec des aménagements adaptés à nos modes de vie actuels et à nos attentes. Ainsi le projet de piscine municipale couverte vous sera présenté prochainement avant son lancement.

La stabilité de la fiscalité communale est une priorité pour la Municipalité afin de préserver le pouvoir d'achat de tous. En bon gestionnaire, à Aire sur l'Adour, nous avons décidé de faire des économies et de ne pas augmenter les impôts et ce depuis 2014, ce qui nous permet quand même de pouvoir investir pour l'avenir.

La Municipalité reste, plus que jamais, à l'écoute et au service de tous.

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : www.aire-sur-adour.fr

et suivez votre ville sur Facebook en aimant la page : "Ville d'Aire sur l'Adour"





LE TOUR DE FRANCE DE PASSAGE A AIRE SUR L'ADOUR

La plus grande épreuve cycliste mondiale sera de retour à Aire sur l'Adour le jeudi 26 juillet lors de sa dix-huitième étape entre Trie-sur-Baïse et Pau.

Cette année, le ravitaillement de cette étape de 172 km se déroulera sur notre commune. Une fois de plus, petits et grands, pourront profiter de cette course d'élite, de sa caravane et d'un village d'animations sur les berges de l'Adour.

Des informations complémentaires seront mises en ligne sur : www.aire-sur-adour.fr et sur le Facebook de la ville : "Ville d'Aire sur l'Adour".



UN NOUVEL EVEQUE POUR LE DIOCESE D'AIRE ET DAX

Monseigneur Nicolas Souchu vient d'être nommé évêque d'Aire et Dax par le pape François. Originaire d'Orléans, le nouvel évêque était auparavant Vicaire général du diocèse de Rennes. Il fut ordonné prêtre en 1986 avant d'être consacré évêque en 2009. Monseigneur Souchu est détenteur d'une Maîtrise d'Administration économique et sociale et d'une Maîtrise en théologie biblique et systématique. Lors de sa première venue à Aire sur l'Adour, guidé par le Maire, le nouvel évêque a pu apprécier la récente restauration de la crypte de Sainte-Quitterie.



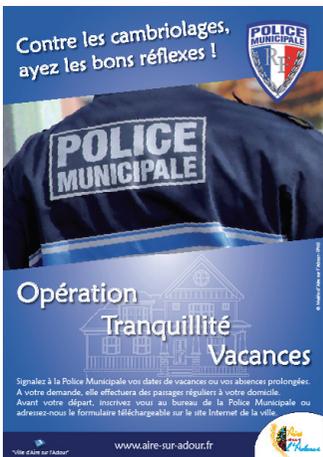
PLAN CANICULE

Afin de protéger les plus fragiles d'entre nous, la Ville d'Aire sur l'Adour réitère son plan canicule en collaboration avec les services de l'Etat. Un registre nominatif est ouvert pour que les personnes les plus vulnérables puissent s'inscrire ou se faire inscrire. Ce registre permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'une alerte météorologique exceptionnelle. Pour toute inscription, utilisez le formulaire mis à votre disposition dans ce magazine et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

LA PISCINE ROUVRE SES PORTES

La piscine municipale a rouvert ses portes le 28 mai dernier et ce jusqu'au 16 septembre. Outre le plaisir du bain et de la nage, des activités sont proposées pour les adultes : aquagym, aquabike, aquawork et nouveauté, marche nordique. L'école de natation est accessible dès 6 ans pour de l'initiation, de l'apprentissage ou du perfectionnement (quatre nages et plongeurs). Les Aturins bénéficient d'un tarif avantageux pour les activités et les cours.

Plus d'informations sur : www.aire-sur-adour.fr et au 05 58 71 96 36



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes ! L'Opération Tranquillité Vacances vous permet de signaler à la Police Municipale vos dates de vacances (quelle que soit la saison) ou vos absences prolongées. A votre demande, elle effectuera des passages réguliers à votre domicile. Avant votre départ, inscrivez-vous au bureau de la Police Municipale ou adressez-leur le formulaire téléchargeable sur le site Internet de la ville : www.aire-sur-adour.fr

Police Municipale : rue Gambetta, du lundi au samedi, 05 58 70 47 04

Conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni les mardis 13 mars et le 10 avril. Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées.

13 mars

- Attribution de trois allocations à la conduite : Auto prem's ;
- Formation pour les élus : "La sécurité et les manifestations publiques" pour Claude Pomiès ;
- Comptes Administratifs 2017 du budget principal et de ceux du lotissement communal "Les Chênes" et des "Garages" ;
- Comptes de Gestion 2017 du budget principal et de ceux du lotissement communal "Les Chênes" et des "Garages" ;
- Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2018 ;
- Autorisation d'exploitation d'une carrière de sables et graviers à Duhort-Bachen, lieux-dits "Petepoou" et "Menon" par la société Route Ouvrière Aturine ;
- Avenant à la convention d'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes.

10 avril

- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du budget principal et de ceux du lotissement communal "Les Chênes" et des "Garages" ;
- Budget primitif 2018 : du budget principal, et de ceux du lotissement communal "Les Chênes" et des "Garages" ;
- Taux d'imposition des contributions directes communales ;
- Attribution de quatre allocations à la conduite : Auto prem's ;
- Reprise des concessions funéraires en état d'abandon au cimetière de Subéhargues ;
- Ouverture d'un poste d'adjoint administratif ;
- Mise en place d'un dispositif temporaire de vidéoprotection pour les Fêtes patronales ;
- Mise en place d'un espace de mobilité sur l'Adour landais par l'Institution Adour ;
- Travaux d'éclairage pour le giratoire de la route de Bordeaux par le SYDEC.

Un nouvel adjoint



Suite à la démission de Jean-Claude Darracq-Paries de sa fonction d'adjoint à la Solidarité, à la Culture et au Patrimoine, le Conseil municipal qui s'est réuni le jeudi 26 avril a élu, à la majorité absolue, Vincent Barrailh-Lafargue 3^{ème} adjoint. La même délégation lui a été affectée.

Le Maire a tenu à remercier Jean-Claude Darracq-Parries, qui demeure conseiller municipal, pour son action pendant ces quatre années en tant qu'adjoint et plus largement pour son engagement à ses côtés.

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : www.aire-sur-adour.fr

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ETAT-CIVIL ET ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMEROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91
MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-LOUIS : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43
SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64
MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES :

Point Info Famille Aire et Tursan (PIF) : 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h et jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

Permanences juridiques gratuites (PIF) : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 h à 12 h, sur rendez vous

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h, sur rendez vous

La Maison des services publics Saint Louis : 4 rue René Méricam. Pour connaître les jours d'ouverture, contacter le 05 58 71 61 65

Logement ADIL 40 : Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 05 58 46 58 58



CAMPING MUNICIPAL : Réouvert, pour cette saison, depuis le 30 mars dernier, après quelques travaux - dont certains réalisés par la Ville - et changements d'équipements, le camping municipal "Les ombres de l'Adour" dispose désormais d'un site Internet, sur lequel il est possible de réserver, retrouvez-le sur : www.camping-adour.com

Le budget 2018

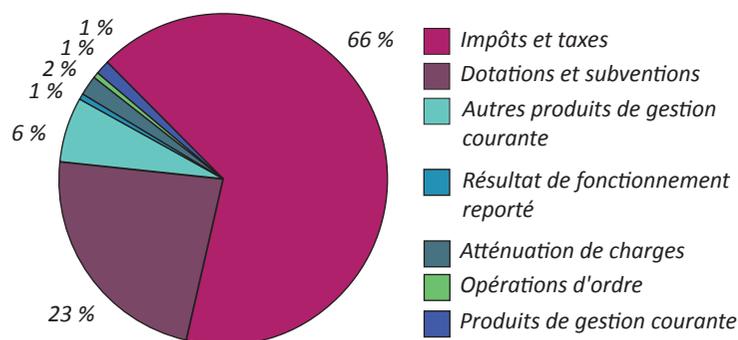
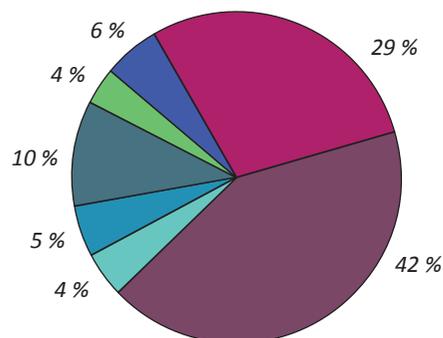
Le Conseil municipal du 10 avril dernier a validé le budget primitif pour l'année 2018. Les comptes étant désormais parfaitement maîtrisés, la Ville peut ainsi investir grandement pour l'avenir. Le tout sans toucher aux taux d'impositions communaux, qui, comme il l'a été promis, n'ont pas augmenté depuis 2014.

Le budget primitif de 2018 s'élève à 12 051 121,12 €. Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 5 717 035,65 € et les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 6 334 085,47 €. Il est à noter que les budgets annexes : le budget primitif "Garages" 2018 à hauteur de 35 498,43 € pour la section fonctionnement et à 0 € pour la section investissement et le budget primitif du lotissement communal "Les Chênes" à hauteur de 300 795,52 € pour la section fonctionnement et à 321 795,52 € pour la section investissements.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5 717 036 €, en augmentation de 1,77 % par rapport au budget primitif 2017.

Il est à constater un résultat de fonctionnement reporté de 2017 à 2018 de 37 748 € ; une diminution du poste droit de mutation est à prévoir en raison du montant exceptionnel de 2017 dû à la vente de la clinique de l'Adour ; hausse de la taxe sur les déchets en raison de l'activité exceptionnelle du centre de traitement des déchets Terralia.



← Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 717 036 €, en augmentation de 1,77 % par rapport au budget primitif 2017.

Il est à constater que le poste carburants augmente légèrement en raison des cours du pétrole ; les fournitures de voirie sont en augmentation du fait des nombreux travaux sur des chemins ruraux ; les photocopieurs étant désormais loués, ils entraînent une augmentation du poste location mobilière ; les charges de personnels stagnent malgré les avancements de grade et les reclassements de l'ensemble des échelles indiciaires ; un montant de 50 000 € est alloué à l'allocation à la conduite : Auto Prem's...

Les subventions municipales pour les associations représentent une enveloppe globale de 220 630 €, avec un fond de réserves de 9 370 €. Des ajustements sont réalisés pour certaines vis à vis de leurs besoins (manifestation importante cette année par exemple) ou à leur demande.

L'encours de la dette :

5 704 368 €, en diminution de - 2,73 % par rapport à 2017. Depuis 2014, la dette aura connu une diminution de - 12,12 %.

Stabilité des impôts communaux :

Les taux d'impôts communaux n'augmentent pas, comme depuis 2014 !

Il est à noter que ces taux sont en-deçà des taux moyens pratiqués par les communes landaises.

Taux de la taxe d'habitation : 16,55 %

alors que le taux moyen dans les Landes est de 25,51 %

Taux de la taxe sur le foncier bâti : 17,37 %

alors que le taux moyen dans les Landes est de 19,69 %

Taux de la taxe sur le foncier non-bâti : 48 %

alors que le taux moyen dans les Landes est de 53,45 %

Le produit fiscal total s'élèvera à 3 352 127 €.

Les principaux investissements :

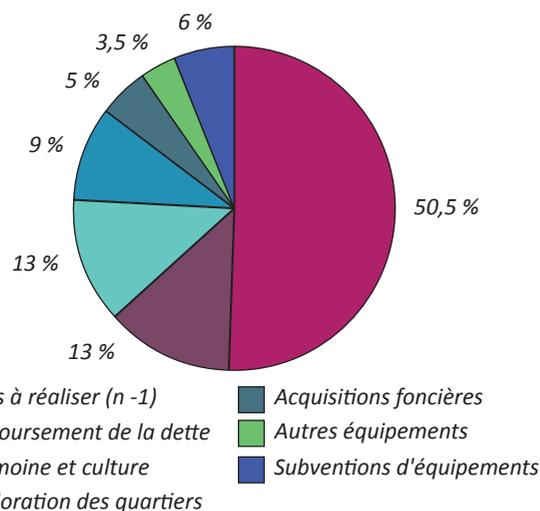
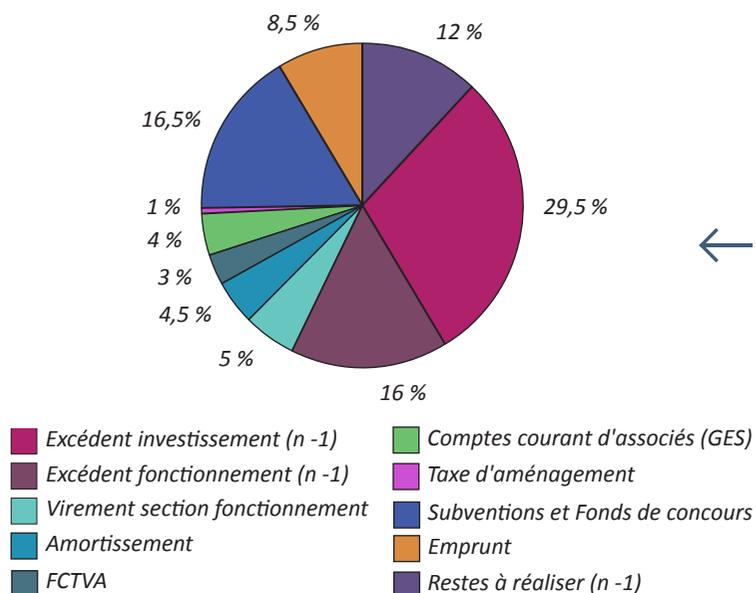
En 2018 des investissements d'envergure sont lancés.

- Future piscine couverte : étude de sol *réalisée* et lancement du concours d'architectes ;
- Continuation de la politique d'équipements sportifs *en cours* ;
- Travaux de l'Hôtel de Ville (façades, toitures, cour côté Cathédrale) ;
- Continuation des créations de pistes cyclables ;
- Participation à la couverture du Vélodrome ;
- Travaux aux Arènes (peinture et toilettes accessibles pour les personnes à mobilité réduite) *réalisés* ;
- Travaux rue René Méricam *en cours* ;
- Travaux quai des Graverots *en cours* ;
- Travaux du giratoire route de Bordeaux *en cours* ;
- Travaux au Centre d'Animation (dont climatisation) ;
- Travaux église de Subéhardes (mise aux normes des cloches) ;
- Création d'un columbarium au niveau du cimetière communal de Subéhardes ;
- Mise aux normes accessibilité *en cours...*

Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 334 085 €, en augmentation de 25,96 % par rapport au budget primitif de 2017.

Il est à constater un "reste à réaliser" de 3 204 368 € de 2017 ; une diminution du remboursement de la dette en capital ; d'importants travaux patrimoniaux ; une augmentation pour l'amélioration des quartiers ainsi que pour les subventions d'équipements ; des acquisitions foncières pour l'éco-quartier de Lariou.



← Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6 334 085 €, en augmentation de 25,96 % par rapport au budget primitif de 2017.

Il est à constater un "reste à réaliser" de 759 482 € de 2017 ; un excédent d'investissement de 2017 de 1 873 290 € reporté et un excédent de fonctionnement de 2017 de 1 000 000 € reporté ; un Fond de Compensation de la TVA en hausse de 210 % dû à la politique d'investissements...

Retrouvez le budget primitif de 2018 et le compte administratif de 2017 sur le site Internet communal : www.aire-sur-adour.fr

Hausse des impôts de la Communauté de Communes :

La Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour a décidé d'augmenter ses taux d'impositions intercommunaux, alors même qu'elle avait proposé à ses élus un premier budget équilibré sans augmentation fiscale.

Cette hausse des impôts de plus de 300 000 € (pour les particuliers et les entreprises) a été votée alors qu'aucun service public supplémentaire n'est proposé par la Communauté de Communes pour cette année.

Economie et commerce : un renouveau dynamique

Forte d'une démographie favorable, Aire sur l'Adour connaît une véritable dynamique économique. Depuis 2014, la Ville encourage et défend les initiatives commerciales et entrepreneuriales : les entreprises connaissent une croissance notable, le centre-ville retrouve un développement ambitieux et les zones commerciales sont en plein essor avec l'arrivée de nouvelles enseignes de renom.

Le centre-ville

Le commerce est le moteur d'activité du centre-ville, c'est pourquoi la Municipalité participe activement à la redynamisation du cœur de ville aturin.

Labellisée deux fleurs au concours des "Villes et Villages fleuris" depuis janvier dernier, Aire sur l'Adour se retrouve fleurie en toute saison, ce qui améliore son esthétique et le cadre de vie de chacun. C'est pourquoi des jardinières (qui manquaient tant) sont venues égayer les rues commerçantes. Le parvis de la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste sera réaménagé afin d'offrir une place agréable et accessible à tous. Ces travaux débiteront quand ceux de la salle du Trésor et de la cour de l'Hôtel de Ville auront été terminés par la DRAC. Quant aux travaux de la rue René Méricam, ils vont venir achever l'aménagement du pourtour de la Cathédrale et de son parvis et sécuriser l'entrée de ville.

Les cafetiers et restaurateurs dynamisent le centre-ville, c'est pourquoi la Municipalité les aide dans leur activité notamment en leur permettant d'installer plus facilement des terrasses, pour le plus grand bonheur de tous dès les beaux jours.

La Ville participe également à la mise aux normes d'accessibilité des commerces pour les personnes à mobilité réduite.

Élément important du cadre de vie, la propreté des rues est mieux gérée. Ainsi les agents municipaux passent tous les jours pour proposer des artères et leur trottoir les plus propres possibles.

Cette dynamique est confortée par l'implication de la Municipalité dans l'implantation de nouveaux commerces comme prochainement, à proximité du centre, un bowling.

Que ce soit pour faire du shopping ou simplement du lèche-vitrine, un tour au café-restaurant ou juste pour flâner, chacun peut apprécier le centre-ville aturin.



La rue Gambetta

Le stationnement gratuit

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le stationnement est 100 % gratuit ! Pour remplacer les parkings payants, des zones bleues ont été créées : places du général Lieux, du général de Gaulle, du 19 mars 1962 et du Commerce (partiellement). Ces stationnements disposent d'un marquage bleu au sol. En apposant le disque bleu derrière votre pare-brise vous disposez d'1 h 30 de stationnement. La pause du disque et sa mise à l'horaire d'arrivée est obligatoire, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Ces disques sont disponibles gratuitement à l'Hôtel de Ville, à la Police Municipale et chez vos commerçants. Cette mesure permet à tous de se rendre plus facilement en ville en automobile. Souhaitée par les commerçants, la mise en place des zones bleues est bénéfique à tous.

Le marché



La halle un jour de marché

Le marché d'Aire sur l'Adour est un véritable marché de pays, apprécié de tous. Depuis quelques mois, les marchands extérieurs sont principalement recentrés autour de la halle, de l'Hôtel de Ville et du parvis de la Cathédrale. Cette mesure permet à leurs clients de les trouver regroupés en un lieu commun pour faire leurs emplettes. Ouvert les mardis et samedis, en matinée dès 7 h 30, tout au long de l'année, il accueille une soixantaine de vendeurs. Les mardis un marché vestimentaire d'une quinzaine de vendeurs vient compléter l'offre. Le jeudi, des étals de permanents sont également ouverts en matinée. Le parking du Parc municipal offre une centaine de places de stationnement gratuites. Cette année, des grilles permettant la fermeture des box sous la halle seront remplacées, ce qui n'avait pas été fait lors de la réhabilitation de 2013.

Les zones commerciales



L'implantation de l'enseigne internationale Action



La zone commerciale du Nord avec l'implantation du McDonald's

Aire sur l'Adour a su trouver un équilibre entre son centre-ville et ses zones commerciales en périphérie : chacun proposant des offres commerciales différentes et complémentaires.

Zone artisanale et commerciale sur la route de Bordeaux depuis longtemps, le Nord d'Aire sur l'Adour a connu un grand changement avec la déviation de la commune depuis transformée en autoroute. La proximité de la gare de péage autoroutière a redéveloppé cet espace avec l'implantation du centre commercial E. Leclerc, ouvert en 2014. Ces dernières années ont vu la création du complexe de commerces lui faisant face qui accueille de nouvelles enseignes et d'autres qui s'y sont déplacées afin de disposer de locaux mieux adaptés. Un magasin de la franchise de vente au détail en hard discount : Action vient d'y voir le jour en ce début d'année.

Le concessionnaire automobile Renault - Dacia de la route de Bordeaux termine sa réhabilitation. D'ici à fin juin, l'établissement de restauration rapide McDonald's ouvrira ses portes. Son implantation engendre des travaux de modification de la voirie. En effet, afin de faciliter l'accès tant à cet établissement qu'au centre commercial E. Leclerc et de fluidifier la circulation, un giratoire est en cours de réalisation à ce niveau (voir page 11).

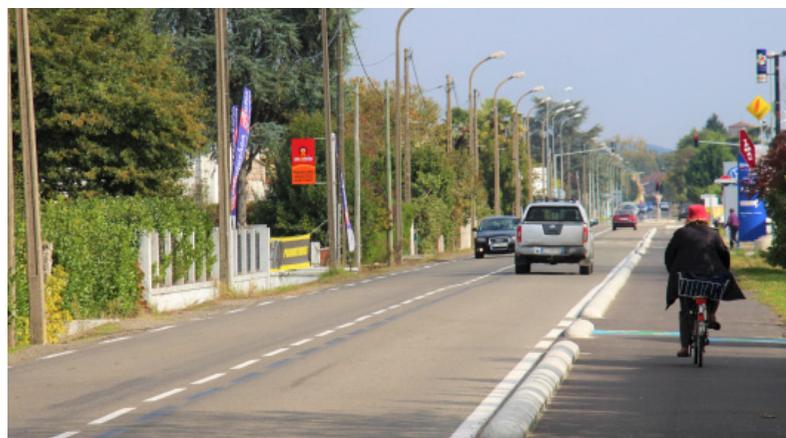
Le hard-discounteur alimentaire Lidl va rejoindre (avec d'autres) l'ancien emplacement des établissements Delpeyrat (dont la boutique a déménagé plus au Sud sur le même axe). Ce changement augure un beau projet à la place de l'actuel Lidl...

La plus petite zone commerciale sur la route de Barcelonne du Gers est accessible par les rues du IV septembre et de la Gare. Rénovées en 2014, ces voies disposent d'une piste cyclable qui relie le centre-ville aux terrains sportifs de La Plaine des jeux. Leur création entre dans le cadre d'une gestion plus saine et durable des moyens de transport et de leurs axes.

Un tel essor, également en-dehors du centre-ville, est la preuve de la dynamique commerciale que connaît Aire sur l'Adour.



Le site actuel du Lidl, bientôt en reconversion



L'avenue du IV septembre et sa piste cyclable

Les entreprises

Ce dynamisme aturin est en grande partie lié à la bonne santé économique des entreprises qui maillent le territoire communal. Des plus connues aux plus discrètes, des plus grandes aux plus petites, des plus traditionnelles aux plus techniques, elles bénéficient, pour la plupart, de la reprise économique. Les emplois aturins sont solides et les entreprises embauchent. Outre les grands noms de l'économie aturine (Potez, Poult, Gourdon, Labat et tant d'autres), de nouvelles implantations dans de nombreux domaines d'activité viennent parfaire la compétitivité de la ville. Ces réussites individuelles ont un impact collectif pour Aire sur l'Adour.

Pour les entreprises, tout comme pour le développement commercial et le confort de vie des Aturins, la Ville regrette que les instances en charge de son déploiement tardent tant à proposer la fibre qui seule permettra la transition numérique, indispensable à toute innovation et réussite actuelles. C'est une mesure primordiale.



© Potez aéronautique

Les ateliers de Potez aéronautique

Zoom sur l'UC2A

L'Union des Commerçants et Artisans Aturins est une des chevilles ouvrières de la réussite des professionnels de la commune.

Forte d'une centaine de membres, elle s'est désormais ouverte à l'ensemble des professionnels (entreprises, services, industriels, professions libérales, banques et assurances...).

Présidée par Philippe Silveiras-Morais, de la boutique de prêt-à-porter Turbulence, les rôles de l'association UC2A sont pluriels. Elle est, avant tout, un interlocuteur avec les élus locaux ainsi que ceux de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers pour l'accompagnement au développement, la coordination et la conciliation au service des adhérents. Ainsi l'association est en contact permanent avec la Ville dans le cadre des actions municipales mais aussi pour les différentes animations organisées. De nombreuses réunions se déroulent d'ailleurs avec les services de la mairie et la Municipalité.

L'association réalise de multiples actions commerciales, tout au long de l'année : pour la Fête des mères, la Fête des pères, la Semaine du goût, Octobre Rose, Noël...

L'UC2A organise aussi deux braderies : au Printemps et à l'Automne. La prochaine se déroulera le vendredi 15 juin, pendant les Fêtes patronales d'Aire sur l'Adour : une belle façon d'animer davantage le centre-ville aturin.

Pour les Fêtes de fin d'année, l'association installera pour la deuxième fois, en collaboration avec la Ville, une patinoire sous la Halle aux Grains. Véritable succès populaire l'an passé, cette animation ne pouvait que devenir pérenne pour le bonheur de tous.

L'UC2A est également en contact avec les chefs d'entreprises et les Comités d'Entreprises afin de promouvoir des chèques cadeaux valables chez les commerçants adhérents.

Enfin, elle est une vitrine pour les professionnels aturins grâce à son site Internet www.uc2a.com, sa page Facebook @UC2AAiresurAdour et ses actions de communication.

Ses missions essentielles et ses actions de qualité font de l'UC2A un acteur de l'attractivité aturine. Comme pour 2017, cette année, la Municipalité a décidé de la soutenir, également, par une subvention de 3 000 €.



Récompensée lors du trophée des associations de commerçants de la CCI des Landes et manifestation caritative d'Octobre Rose avec la remise du chèque

Point sur les travaux...

Initié par la Municipalité depuis 2014, le projet de rénovation urbaine bat son plein. Ainsi de nombreux travaux sont en cours...

Rue René Méricam

Les travaux de réfection totale se poursuivent. Fin juin, l'assainissement sera entièrement rénové. En septembre, les importants travaux de voirie prendront la suite. Ces travaux sont toujours réalisés en deux phases, une première de la Cathédrale à la rue des Arènes et une seconde de la rue des Arènes au giratoire Mestade afin d'éviter une trop grande gêne pour les usagers et les riverains. Pour rappel, ces travaux se chiffrent à 1 090 116 € TTC.



Quai des Graverots

Les travaux débutent ce mois-ci. Le chantier sera terminé pour la fin de l'année. Afin de permettre aux ouvriers de travailler plus aisément, la rue ne sera accessible qu'aux riverains pendant la durée des travaux. Pour rappel, ces travaux se chiffrent à 862 215,60 € TTC.



Giratoire avenue de Bordeaux

Le futur giratoire de la RD 824 est toujours en chantier. Il donnera accès au centre commercial, au concessionnaire automobile Renault - Dacia désormais rénové et au futur McDonald's qui ouvrira fin juin. Ces travaux dont la maîtrise d'œuvre est confiée à la Ville ont pour maître d'ouvrage le Conseil Départemental des Landes.



Arènes Maurice Lauche

Les arènes municipales vont connaître un grand nombre de manifestations et d'animations cette saison. De ce fait, la Municipalité a décidé d'y réaliser des travaux. Les peintures extérieures ont été reprises et les sanitaires sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. D'autres travaux (peinture à l'intérieur des arènes, communication visuelle...) ont été réalisés par les services techniques municipaux.

Le tout pour un montant de 30 000 € TTC.



Passé à poissons

Les travaux de la passe à poissons de l'Adour sont suspendus. L'entreprise, mandatée par l'Institution Adour, a rencontré trop de difficultés en raison des conditions météorologiques et les délais sont désormais insuffisants avant la période d'étiage (période durant laquelle le fleuve est à son niveau au plus bas). Une remise en état provisoire a été réalisée avant une reprise des travaux à l'automne.



Toiture de l'école de musique

C'est un bâtiment communal qui accueille l'école de musique intercommunale. Afin d'accueillir au mieux les élèves et leurs professeurs, des travaux de réfection sont réalisés sur la toiture : remplacement des tuiles et ardoises, zinguerie et descentes d'eaux pluviales, pour un montant de 60 410 € TTC.



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est à la source de nombreuses animations aturines. Il est notamment à la manœuvre pour les Fêtes patronales de la Ville qui se dérouleront ce mois-ci. Il y a quelques mois, le Comité a connu des changements : retour sur son histoire et ses missions festives.



En journée comme en soirée, ambiance et animations avec le Comité des Fêtes

Créé en 1958, le Comité des Fêtes a pour vocation, conformément à ses statuts, d'organiser les Fêtes patronales ainsi que des manifestations entrant dans le cadre de l'animation de la commune.

Cette année, le Conseil d'administration du Comité des Fêtes s'est étoffé ; il comporte désormais vingt-six membres, une équipe diverse où chacun amène ainsi sa vision et son expérience de la fête.

Aussi, pour la première fois, les principales peñas et associations aturines ainsi que les cafetiers, par l'intermédiaire de leurs représentants, se sont associés au Comité des Fêtes.

Toutes ces évolutions sont source d'une vitalité retrouvée et d'une richesse associative autour de ses deux co-présidents : Patricia Duviau et Tony Franchetto.

Les membres du Conseil d'administration ont la responsabilité d'une ou plusieurs commissions, qu'ils animent avec les membres du Comité des Fêtes et proposent des manifestations pour tous. Afin de s'adapter aux évolutions des Fêtes patronales, de nouvelles commissions ont été créées cette année, notamment la commission animations sportives. L'organisation du Run & Bike, pour la première fois l'an dernier, a mis en avant l'attrait des

festayres pour des événements à la fois sportifs et festifs, toujours dans le cadre des Fêtes patronales, avec de surcroît un but caritatif.

Le Comité des Fêtes revendique aussi la tradition taurine et s'attache à promouvoir cette culture, propre à la région. A cet effet, le Comité des Fêtes organise le Concours Landais, le vendredi soir des fêtes, et entretient des liens forts avec la Junta des Peñas, association organisatrice des novilladas et corridas aturines dont elle est membre fondateur.

Le Comité des Fêtes c'est aussi de nombreuses et différentes manifestations toute l'année : concours des vitrines, balcons et maisons illuminés pour les fêtes de Noël, la traditionnelle chasse aux œufs pour les fêtes de Pâques, l'élection de la Reine de la Fête au mois d'avril...

Du fait de ses actions indispensables aux animations et à la fête aturine, le Comité des Fêtes est subventionné à hauteur de 40 000 € (+ 6 000 € pour la sécurité) par la Ville pour 2018.

En décembre 2017, une subvention exceptionnelle de 10 000 € a été versée, par la Ville, au Comité des Fêtes afin de les aider à rétablir leurs comptes et ainsi pouvoir poursuivre ses activités.

Les Fêtes patronales

Cette année encore, le Comité des Fêtes d'Aire sur l'Adour avec l'aide des services de la Ville va proposer un programme riche et festif.



Corrida, bandas, corso, feu d'artifice... pour animer les Fêtes

Entre tradition et nouveautés, le Comité des Fêtes a réalisé un programme fort attrayant pour les Fêtes patronales de cette année. Comme l'an passé, les animations et manifestations sont recentrées sur quatre journées pour profiter au mieux des festivités.

Le jeudi les festivités seront véritablement lancées avec le repas, populaire et convivial, que le Comité des Fêtes organise dans les arènes Maurice Lauche.

Le Comité des Fêtes a pour objectif de fédérer autour des fêtes l'ensemble des initiatives des acteurs aturins et de proposer des activités et événements pour tous. Outre la fête des pitchouns pour les plus jeunes et le traditionnel bal musette pour les "moins jeunes", cette année verra la première bodega des années 80 le vendredi midi et le samedi en journée et en soirée.

Autre nouveauté, le concours inter-peñas, le samedi après-midi. Une belle compétition amicale entre festayres, à découvrir...

Mais que seraient les Fêtes patronales d'Aire sur l'Adour sans le traditionnel et tant attendu défilé des chars. Les quartiers, durant plusieurs semaines, sont à l'œuvre afin de rivaliser de génie et de créativité pour faire défiler leur char lors des corsos du samedi soir et du dimanche.

Qui dit Fêtes patronales dit, bien-entendu, animations musicales, sans quoi cet esprit festif ne pourrait être ce qu'il est. Aussi des fanfares, bandas, et divers groupes viendront animer les différentes manifestations, le samedi et le dimanche.

Après le Concours Landais du vendredi, le dimanche verra son rendez-vous taurin habituel doublé d'une Recuerda journée hommage au Maestro Ivan Fandiño, tragiquement disparu il y a un an. A 11 h se déroulera un Tentadero, avant la Corrida de toros à 18 h, avec six toros des ganaderías El tajo y la reina du Maestro "Joselito" pour les toréadors Escribano, Dufau et del Álamo.

Des Fêtes en toute sécurité

Comme précédemment utilisés, des systèmes de vidéoprotection mobile seront installés pour les Fêtes, sous le contrôle de la Gendarmerie Nationale.

Suite aux attentats qu'a connus le pays, l'Etat est très attentif aux dispositifs de sécurité mis en place lors des fêtes et animations publiques. Comprenant ces impératifs, la Ville installera des plots bétons, fera appel à des vigiles pour la surveillance ainsi que pour la fouille.

Ces mesures sont demandées et contrôlées par la Préfecture des Landes.

Par ailleurs, outre l'action de la Police Municipale, la présence de la Gendarmerie Nationale sera renforcée.

Entre 2015 et 2018, le budget sécurité pour les Fêtes patronales n'a cessé d'augmenter, pour répondre à ces nécessités.

Afin de parfaire les connaissances dans ce domaine, Claude Pomiès, adjoint au Maire, a suivi une formation sur la sécurité et les manifestations publiques dispensée par des professionnels de la justice et organisée par l'Association des Maires des Landes.

Naissances

- Marcel MARQUE
- Charlyne, Andrée, Dominique TEXIER
- Eloïse LOUSTAUNAU
- Célestine, Eugénie LUCAS
- Astrid FAVARD
- Matt MOMAS DAGUERRE
- Léonie MOUNIER

Mariage

- Laëtitia, Marie BEAUFAY
et Jimmy, Lucien, Maurice BIDET
- Audray, Pierrette Michèle GUILLEMOT
et Richard, Jacques, Alain DELESTRE
- Chloé, Marie, Jeanne BEAUMONT
et Gilles, Manuel DA SILVA

Décès

- André, Jean LABORDE-BOUTET
- Jacqueline, Suzanne, Marie Henriette
LAVOUE veuve DUPREUILH
- Léa, Armantine DUPIN veuve DARBLADE
- Alain, Maurice, Georges BOHAIN
- Marie, Yvonne, Raymonde MORLANNE
veuve LABORDE-BRANA
- Renée CAZALETS veuve TAURUS
- Christian, Pierre DABADIE
- Roger, Raoul DUSSAU
- Jean LAMARCADE

- Ginette BUGHIN veuve BOHNERT
- Joseph, Michel PRIAM
- Léa, Aimée CAUVET
- Charles, Phap, Williams CALMEJANNE
- Gilbert, Guy, René LAFFARGUE
- Jean, Robert, Léon GOURDON
- Claude MERCIER
- Maurice, Albert ANCELOT
- Antonius, Petrus DONS
- Josette, Marie, Christiane, Paulette
DARGELOS veuve CASTANDET

Expression politique

Chères Aturines, chers Aturins,

De nombreux travaux sont en cours et prouvent le dynamisme de notre ville. Les élus de la majorité municipale se battent pour préserver et développer l'économie et le commerce à Aire sur l'Adour. Source d'emploi et d'attractivité, ils font vivre notre ville et l'animent. Nous les accompagnons chaque jour ; cette proximité est un avantage pour tous.

Les comptes administratifs de la Ville sont maîtrisés et nous avons su allier rigueur et investissements d'avenir, sans augmenter les impôts communaux.

Le budget 2018 voté va nous permettre de réaliser de nombreux projets structurants.

Ce budget de qualité légitime le lancement de la piscine municipale couverte. Equipement d'avenir, attendu de tous et adapté à tous, il verra prochainement le jour. Réalisé plus tardivement que nous le souhaitions - en raison des difficultés financières découvertes à notre arrivée et de l'aide apportée à GES - son exécution prochaine est le fruit d'un travail de fond entre la Municipalité, les services municipaux concernés et un cabinet d'étude spécialisé. Un projet d'envergure, et réaliste, pour la ville. Malheureusement certains tentent par pure opposition de le contrer, sans se soucier des réels besoins et attentes des Aturins.

Nous tenons à déplorer le manque d'objectivité des élus de l'opposition. Ils dissimulent leur approbation des comptes par des élucubrations théâtrales dont seules transparaissent des critiques sans fondement, osant tout, jusqu'à proférer des dénonciations de pure invention.

Cette rengaine n'abusera personne. Les propos sans relief et les tactiques primaires démontrent bien que ces élus sont coupés de la réalité. Leur choix au sein de la Communauté de Communes d'augmenter la fiscalité intercommunale le prouve parfaitement et c'est désolant.

Loin de l'immobilisme voulu par l'opposition municipale, nous, élus de la majorité rassemblés autour de Xavier Lagrave, sommes engagés, de toutes nos forces, avec réalisme et optimisme, pour le bien-être de tous les Aturins.

Elus, dynamiques et responsables, nous oeuvrons, chaque jour pour le bien-être de tous les Aturins, loin des considérations partisans et politiciennes.

Les élus de la majorité municipale
Groupe "Ensemble pour un souffle nouveau"

La proposition du budget de la majorité municipale n'a pas entraîné de désapprobation majeure de notre part, mais a cependant soulevé des remarques qui nous ont amené à voter contre. Nous estimons, une fois encore, que dans le budget de fonctionnement, les recettes sont sous estimées et les dépenses surestimées, ce qui entrainera excédent trompeur au prochain compte administratif l'an prochain. La majorité se targuera alors d'une excellente gestion, chiffres à l'appui, mais ce bilan sera une nouvelle fois faussé par de mauvaises estimations.

Concernant l'investissement, les projets proposés ont recueilli dans l'ensemble notre accord, à l'exception des projets « piscine couverte » que nous jugeons bien trop coûteux, démesuré et absolument pas prioritaire pour notre collectivité (8,5 millions d'euros minimum), ainsi que le projet « couverture du vélodrome » pour lequel une somme hasardeuse a été inscrite au budget, dans un dossier à peine ébauché.

Enfin, nous avons pris la décision de ne pas voter ce budget afin de dénoncer le mode de gouvernance du maire qui, pour nous, est contestable, et visiblement contesté au sein de la majorité: les démissions successives de huit conseillers municipaux de la majorité dont deux adjoints depuis le début du mandat nous donnent raison sur ce point.

Les élus de la minorité

Agathe Bourretère, Robert Cabé, Florence Gachie, Jérémy Marti,
Paulette Saint-Germain, Jérôme Saubouas

Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.

14 au 17 juin

FETES D'AIRE SUR L'ADOUR

voir p. 13 de ce magazine

Vendredi 15 juin

toute la journée
dans toute la ville

BRADERIE DES FETES

restauration possible sur place

Dimanche 17 juin

10 h 30

Cathédrale Saint-Jean-Baptiste

MESSE DES FETES PATRONALES

animée par le chœur d'hommes
d'Iturri Lagunak

Gratuit

Dimanche 24 juin

14 h

Lac du Brousseau

RENCONTRES HYDRAVIONS TELECOMMANDES

par Air Land Modélisme

Entrée gratuite

www.airlandmodelisme.com



Mercredi 11 juillet

19 h

Halle aux Grains

FETE DE LA HALLE AUX GRAINS

soirée flamenco

animée par le groupe Flama Kaly
et les danseuses sévillanes de Sol Y Alegria
par Aire Animations

Gratuit

Vendredi 13 juillet

18 h

devant l'Orangerie

BAL DES POMPIERS

Gratuit

25, 26 et 27 juillet

10 h à 16 h 30

sous le chapiteau de l'AFCA

MINIS STAGES, MAXI CIRQUE

par l'AFCA

Informations : 05 58 71 66 94

contact@afca-cirqueadapte.net

Jeudi 26 juillet



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

présence de stands du Tour de France
et stands commerciaux
Allées de l'Adour

FETE DU JAUNE

toute la journée

Allées de l'Adour

expositions, animations et repas
par les Jeunes Agriculteurs 40

Gratuit

FETE DES BERGES DE L'ADOUR

20 h

Allées de l'Adour

repas et bal
animé par TOY' zik
par Aire Animations

Gratuit

1, 2 et 3 août

10 h à 16 h 30

sous le chapiteau de l'AFCA

MINIS STAGES, MAXI CIRQUE

par l'AFCA

Informations : 05 58 71 66 94

contact@afca-cirqueadapte.net

Mercredi 8 août

20 h

Allées de l'Adour

FETE DES ALLEES DE L'ADOUR

repas et bal

animé par Majestic star
par Aire Animations

Gratuit

Mercredi 8 août

21 h 30

Arènes Maurice Lauche

SPECTACLE RIRES & TRADITIONS

par le club Adèle Pabon



Samedi 1^{er} septembre

toute la journée

Autour de l'Hôtel de Ville

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gratuit

Pour faire paraître une manifestation : communication@aire-sur-adour.fr

REdécouvrez l'église *Sainte-Quitterie* et sa crypte

RESTAUREES

© Maire d'Aire sur l'Adour

visites
guidées
gratuites

Visites :

- du 4 juin au 14 septembre :
du lundi au vendredi à
10 h, 11 h, 16 h et 17 h
se présenter à l'espace
d'accueil près de l'Eglise.
- le reste de l'année,
visites sur rendez-vous,
du lundi au vendredi.

Informations :

Mairie : 05 58 71 47 00
ou 06 77 02 43 44 (guide)
Office de Tourisme :
05 58 71 64 70

 Seulement
l'église est accessible
aux personnes
à mobilité réduite.



"Ville d'Aire sur l'Adour"

www.aire-sur-adour.fr



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Chemin de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1990

